

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



suusi

Distr.
GENERALE

E/CN.14/ECO/2
1er mai 1969

Original : ANGLAIS/
FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Réunion du Comité exécutif
Addis-Abéba, 30 juin - 5 juillet 1969

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA DIVISION MIXTE
CEA/FAO DE L'AGRICULTURE DEPUIS LA NEUVIEME
SESSION DE LA COMMISSION

M69-1428

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA DIVISION MIXTE
CEA/FAO DE L'AGRICULTURE DEPUIS LA NEUVIEME
SESSION DE LA COMMISSION

1. Le document E/CN.14/445 contenait un rapport sur les travaux de la Division pendant la période du 1er mars 1968 au 2 février 1969. Le présent rapport couvre la période du 2 février au 30 avril 1969 et se réfère en particulier au programme de travail de la Division pour 1969-1970 avec projections jusqu'à 1973, et à la résolution 201(IX) adoptée à la neuvième session de la Commission. Il indique également ce que la Division espère réaliser d'ici à la fin de 1969.

2. La plupart des projets du programme de travail actuel étant la continuation de projets entrepris au cours de la période biennale précédente, les activités de la Division consacrées au programme régulier et à des tâches spéciales n'ont été, dans la plupart des cas, que le prolongement des travaux entrepris entre la fin de 1968 et la neuvième session.

A. PROJETS REGULIERS DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1969-1970 AVEC PROJECTIONS JUSQU'A 1973

Projet 39: Coopération intra-régionale et commerce extérieur dans le domaine de l'agriculture

3. La première phase de ce projet est entreprise en collaboration étroite avec les Divisions de l'analyse économique et du Plan indicatif mondial de la FAO. La situation se présente comme suit dans chacune des quatre sous-régions:

a) Sous-région de l'Afrique du nord

4. La Division a terminé une étude préliminaire du secteur agricole en Afrique du nord en 1968. Les études du Plan indicatif mondial de la FAO sur cette sous-région n'ont jusqu'ici porté que sur la République arabe unie et le Soudan, au titre du chapitre sur la région du Proche-Orient de la FAO. La Division du Plan indicatif mondial a récemment entrepris des études intéressant les pays du Maghreb: Algérie, Libye, Maroc et Tunisie.

5. Pour parachever l'examen de la situation agro-économique en Afrique du nord, un membre de la Division s'est rendu au siège de la FAO au cours de la période pour rassembler des données nécessaires à la mise à jour des études réalisées antérieurement par le Plan indicatif mondial au sujet de la RAU et du Soudan, ainsi que pour faire des projections de l'offre et de la demande des principaux produits agricoles et établir des matrices des échanges pour l'ensemble de la sous-région.

6. Les travaux effectués en 1968 par la Division, associés aux autres études qu'elle entreprend actuellement avec la Division du Plan indicatif mondial, devraient fournir les données nécessaires à l'achèvement de la phase I des études concernant l'Afrique du nord, données qui seront exploitées par un consultant dont on s'assurera les services à compter de la mi-juillet 1969. Il est prévu que cette phase sera terminée à la fin de 1969.

b) Sous-région de l'Afrique du centre

7. Un avant-projet de la phase I concernant cette sous-région a été achevé en juillet 1968. Un membre de la Division, qui s'est rendu à Rome en octobre 1968, a discuté de cet avant-projet avec le Chef de mission africain de la Division du Plan indicatif mondial de la FAO. Au cours de cette discussion, et d'autres qui ont eu lieu à une réunion de division à laquelle assistait le chef de mission africain du Plan indicatif mondial de la FAO (de passage à Addis-Abéba en se rendant à la Conférence régionale de la FAO à Kampala en novembre 1968), un certain nombre de contradictions sont apparues entre les données contenues dans le projet de rapport et les données du Plan indicatif mondial; aussi a-t-il été décidé de procéder à une révision de certaines parties de ce rapport afin d'éliminer les contradictions. Cette révision commencera vers le 21 avril, date à laquelle le fonctionnaire qui en est chargé sera libéré de son affectation auprès de la mission de la CEA et du CDPPP pour l'Afrique de l'ouest. Elle comprendra:

- Une révision des chiffres sur la situation actuelle de certains produits agricoles, compte tenu des estimations des pays intéressés et du Plan indicatif mondial.
- Des projections de l'offre et de la demande de ces produits, établies à partir des critères adoptés par le Plan indicatif mondial, à moins que des informations plus complètes ne permettent de se fonder sur d'autres hypothèses. Ce travail sera effectué par le fonctionnaire intéressé en collaboration avec un consultant recruté à court terme, actuellement affecté à la Division.
- L'addition d'un nouveau chapitre sur la sylviculture et les produits forestiers qui avaient été omis dans le premier projet.

8. Il est prévu que le projet révisé sera prêt à la fin de mai pour être utilisé par un autre consultant, recruté à compter du 1er juin, qui achèvera la première phase des études sur la sous-région de l'Afrique du centre vers le 1er septembre 1969.

9. En collaboration avec les divisions compétentes de la FAO, on procédera auprès des pays de la sous-région à une vérification des données de la phase I des études; on déterminera l'ampleur et la profondeur des études sur le terrain à entreprendre pour la deuxième phase et on définira

la composition de la mission qui en sera chargée ainsi que son mandat. Ces activités devraient être terminées entre septembre et décembre 1969 pour que la deuxième phase puisse être entreprise en 1970.

c) Sous-région de l'Afrique de l'est

10. Vers la fin de 1968, une mission conjointe de la CEA et du CDPFP, composée de consultants et de membres du personnel du Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNUDI), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de divisions organiques de la CEA, a été constituée pour procéder à des études préparatoires à la deuxième Décennie du développement et portant sur la coopération en Afrique de l'est.

11. Un examen du mandat de la mission et du plan des études qu'elle devait réaliser a révélé que ses travaux pourraient dans une large mesure satisfaire aux besoins de la phase I des études sur la sous-région de la Division, et celle-ci a en conséquence décidé de participer sans réserve aux activités de la mission dès le départ. Deux membres de la Division lui ont été affectés à plein temps et un conseiller régional et un économiste spécialiste de la commercialisation collaboreront avec elle suivant les besoins.

12. A la fin de 1968, la mission d'Afrique de l'est avait établi des études préliminaires sur les principales récoltes d'exportation, les céréales, le bétail et les produits dérivés du bétail, les pêches, la sylviculture, ainsi que sur la recherche, l'enseignement et la vulgarisation agricoles. A partir de ces études, un rapport provisoire sur la coopération en matière de développement économique en Afrique de l'est a été rédigé et soumis à l'examen d'une réunion ministérielle du Groupe de l'Afrique orientale et centrale, qui a eu lieu à Dar es-Salam du 4 au 6 février 1969.

13. Depuis la réunion de Dar es-Salam, la mission d'Afrique de l'est a poursuivi l'élaboration de ses études sur les possibilités de coopération économique entre les pays d'Afrique de l'est dans le cadre de la deuxième Décennie du développement, et sur les mesures à prendre dans ce sens.

14. La mission a effectué des voyages sur place et des membres de la Division se sont rendus à Nairobi, Arusha, Kampala, Dar es-Salam, Bujumbura, Kigali, Mbabane, Maseru, Gaberones et Port-Louis (Ile Maurice). Au cours de ces déplacements, les membres de la Division, en marge d'autres activités, se sont efforcés de déterminer les déficits et les excédents agricoles des pays. Les difficultés et les obstacles qui gênent la coopération dans le domaine agricole ont été examinés et la mission a acquis une connaissance générale de l'organisation et du fonctionnement des institutions et des mesures de coopération. Une liste de produits agricoles qui semblent pouvoir se prêter à des échanges intra-régionaux a été établie et projetée jusqu'à 1975 et 1985.

15. En raison des délais fixés et de la méthode de travail et de la technique adoptées en conséquence par la mission, la section de son rapport consacrée à l'agriculture ne sera pas assez complète pour répondre à tous les besoins de la phase I des études de la Division. Cependant, les notes établies et les documents et les données statistiques recueillis au cours de ces voyages devraient grandement faciliter l'achèvement de cette phase et la préparation de la phase II. Un consultant, recruté au titre de l'assistance bilatérale à compter du début de juillet 1969, sera chargé de terminer la phase I. Il est prévu qu'il aura fini sa tâche vers la fin d'octobre 1969. Après quoi, la Division et les divisions compétentes de la FAO tiendront des consultations avec les pays en vue de définir la portée des études de la phase II, la composition de la mission qui en sera chargée et son mandat.

d) Sous-région de l'Afrique de l'ouest

16. De même que pour l'Afrique de l'est, une mission de la CEA et du CDPPP a été constituée en vue de procéder à des études sur le développement économique et la coopération en Afrique de l'ouest en préparation à la deuxième Décennie du développement. Le mandat de la mission et le plan des études qu'elle a entreprises en août 1968 semblaient correspondre aux besoins de la phase I des études de la Division sur la sous-région et il a été décidé en conséquence qu'elle participerait avec tout le personnel dont elle disposait aux travaux de la mission.

17. Deux économistes agronomes de la Division ont été affectés à plein temps à cette tâche entre septembre et novembre 1968; un autre a été détaché à plein temps par le Bureau régional de la FAO à Accra (septembre 1968) et les services d'un quatrième ont été obtenus au titre de l'assistance bilatérale de la fin de décembre 1968 au début d'avril 1969. Un conseiller régional et un économiste spécialiste de la commercialisation ont été également désignés par la Division pour participer, suivant les besoins, aux travaux de la mission.

18. La mission a organisé des voyages dans tous les pays de la sous-région pour se procurer tous les renseignements possibles sur la production agricole, les échanges, les programmes et les projets de développement et pour vérifier auprès des gouvernements intéressés les chiffres utilisés et les projections proposées dans l'étude du Plan indicatif mondial de la FAO pour la prochaine Décennie. Elle s'est rendue au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie, en Guinée, au Sierra Leone, au Libéria, en Côte-d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Dahomey et au Nigéria.

19. Depuis leur retour à Addis-Abéba, les membres de la Division se sont consacrés à la rédaction de la section du rapport de la mission relative à l'agriculture et qui traite de la situation actuelle dans les pays visités, de la structure des échanges intra-régionaux de produits agricoles et de la production et des échanges projetés pour la prochaine décennie. Ce travail devrait être terminé vers le 15 mai 1969.

20. On s'est également efforcé de procéder à une étude détaillée de la demande à court terme et à long terme et à la production d'un certain nombre de denrées agricoles qui constituent actuellement une large fraction du commerce intra-régional et qui offrent des possibilités d'intensifier ces échanges. Ces produits sont le bétail, le poisson, le maïs, le sorgho, le millet, le blé, le riz, les légumineuses, la noix de cola, le coton, le tabac et le sucre. L'étude porte aussi sur les zones où une coopération intra-régionale serait éventuellement possible grâce à une spécialisation de la production agricole, sur la structure et les courants des échanges au sein de la sous-région, sur la demande et la production projetées jusqu'à 1980 et sur les obstacles aux échanges intra-régionaux en Afrique de l'ouest.

21. Ces études répondront presque entièrement aux besoins de la phase I du projet de la Division relatif à cette sous-région. La mise au point définitive sera confiée à un consultant, dont les services seront obtenus au titre de l'aide bilatérale à compter de juillet 1969. Il est prévu que la phase I pour l'Afrique de l'ouest devrait être terminée vers la fin d'octobre 1969. Après quoi, la Division et les divisions compétentes de la FAO tiendront des consultations avec les pays intéressés pour définir la portée des études de la phase II, la composition de la mission qui en sera chargée et son mandat.

Projet 40: Commercialisation des produits agricoles

22. La Commission économique pour l'Afrique a adopté à sa neuvième session la résolution 201(IX) par laquelle, ayant pris note du rapport sur les activités agricoles menées pendant la période 1967-1968 et ayant examiné le projet de programme de travail pour 1969-1970 avec projections jusqu'à 1973, notamment les alinéas a), b) et c) du projet 40, et tenant compte de l'étude réalisée en Afrique de l'ouest sur l'amélioration du cheptel et le transport de la viande, elle invitait le Secrétaire exécutif à étendre les activités:

- Dans le domaine de l'amélioration du cheptel, du transport et de la commercialisation de la viande, à tous les pays d'Afrique producteurs de viande;
- Dans le domaine de la stabilisation des prix de commercialisation des céréales et de la constitution et de la conservation de stocks pour pallier l'inégalité des productions d'une région à l'autre en Afrique;
- Dans le domaine de la conservation et du commerce du poisson d'eau douce dans le bassin du lac Tchad en Afrique centrale, en Afrique de l'ouest, dans le bassin du Nil et autres régions d'Afrique.

23. On trouvera ci-après un rapport sur l'état des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de ce projet et de la résolution précitée.

a) Bétail et viande

24. Les études préliminaires suivantes ont été entreprises sur la production, le transport et le commerce en Afrique de l'ouest; c'est sur elles qu'on se fondera pour déterminer la possibilité d'élargir à l'échelon multinational ou même sous-régional les dispositifs de commercialisation:

- Une étude préliminaire établie par l'économiste de la Division spécialiste de la commercialisation sur le bétail et l'industrie de la viande en Afrique de l'ouest.
- Une étude en cours au sein de la Division sur les caractéristiques et les problèmes du commerce de la viande, des animaux vivants et des produits laitiers en Afrique de l'ouest.
- Un rapport général élaboré par l'économiste de la Division spécialiste de la commercialisation sur l'industrie de la viande de boeuf en Afrique de l'ouest, en particulier sur le complexe de transformation de Bolgatanga.

25. Il ressort d'une première évaluation de la situation de la viande en Afrique de l'ouest que l'ensemble de la sous-région peut être considéré comme déficitaire, surtout si l'on tient compte de la nécessité d'une répartition équitable et des besoins fondamentaux en matière de nutrition. Les délibérations des gouvernements de la sous-région, auxquelles collaboreront la CEA et la FAO, devront faire une large part au problème de l'accroissement de la capacité productive des zones de savane de l'Afrique de l'ouest et aux moyens d'éviter les gaspillages et les pertes au cours de la commercialisation. Le transfert d'animaux vivants et de viande des zones écologiques sahélienne et soudanienne vers les centres de peuplement proches du golfe de Guinée, ainsi que les problèmes relatifs au transport, à la transformation et à la distribution d'animaux vivants et de viande devront faire l'objet d'études par pays poussées de la part de la Commission, de la FAO et d'autres organismes.

26. A l'heure actuelle, la mission ouest-africaine de la CEA et du CDPFP procède à des études approfondies et à des projections de l'offre et de la demande, en se fondant sur des données et des renseignements fournis à l'origine par la Division du Plan indicatif mondial de la FAO et sur des informations recueillies dans les pays au cours de missions sur le terrain. La mission a aussi recours pour ses études à des rapports établis par les pays de l'OCAM et le Conseil de l'Entente.

27. L'étude sur le commerce tripartite du bétail et de la viande entre le Niger, la Haute-Volta et le Ghana réalisée par l'économiste de la Division spécialiste de la commercialisation, et suivie de négociations inter-gouvernementales, a abouti en septembre 1968 à un accord entre les gouvernements de ces trois pays concernant la fourniture de viande et de bétail par le Niger et la Haute-Volta au Ghana. Aux termes de cet accord, la Haute-

Volta doit fournir chaque semaine 10 tonnes de boeuf et des sous-produits, et 200 têtes de bétail par mois. La République du Niger doit également fournir 10 tonnes de boeuf par semaine et des sous-produits suivant les disponibilités, plus 800 têtes de bétail par mois.

28. En Afrique du centre, des études économiques sur la coopération et le commerce intra-régionaux dans le domaine de l'agriculture (phase I) ont été terminées en ce qui concerne le nombre d'animaux et la direction des échanges, tandis que pour l'Afrique de l'est, les études de la mission de la CEA et du CDPPP actuellement en cours d'élaboration fourniront des informations analogues.

29. Une étude préliminaire a aussi été consacrée au secteur agricole, y compris le secteur du bétail et de la viande, dans les pays d'Afrique du nord. Les rapports du Plan indicatif mondial sur les pays de la sous-région et l'étude approfondie que doit réaliser un consultant devraient permettre d'achever la phase I vers la fin de 1969.

b) Etudes sur la stabilisation des cours et la commercialisation des céréales

30. Il s'agit essentiellement, dans ce domaine, d'intensifier la production commerciale de céréales. La sous-division de la commercialisation et la Division des produits de la FAO travaillent déjà activement à des programmes de stabilisation des cours et à des projets pilotes de commercialisation en Afrique, notamment dans les pays suivants: Ghana, Ethiopie, Dahomey, Haute-Volta, Tchad, Madagascar et Somalie.

31. La plupart de ces programmes ont été lancés avec l'aide de la FAO et du PAM et, en général, ils sont placés sous le contrôle direct de l'un des spécialistes de la commercialisation des céréales.

32. Lorsque les effectifs de la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture auront été renforcés, des études et des analyses plus poussées seront entreprises dans le domaine de la commercialisation en vue de mettre en évidence la portée et l'importance des obstacles économiques et techniques qui freinent l'accélération de la production et le progrès de la commercialisation dans le secteur de subsistance. A cet égard, on fera appel à la sous-division de commercialisation de la FAO pour passer en revue et étudier les besoins particuliers des États membres dans ce domaine d'activité et pour mettre au point les moyens d'aider les gouvernements à lancer des programmes analogues ou à renforcer ceux qui sont en cours.

c) Etude sur le commerce du poisson en Afrique de l'ouest et sur le commerce de poisson d'eau douce en Afrique de l'est et du centre

33. Ces études ont été décrites dans le projet de programme de travail pour 1969-1970 avec projections jusqu'à 1973 (E/CN.14/447) et des travaux dans ce sens sont actuellement effectués par la Division de l'économie et des produits des pêches de la FAO.

34. Les travaux effectués en Afrique de l'ouest comprennent une étude des ressources hydrauliques du lac Tchad aux fins de développement, réalisée sous les auspices du Fonds spécial du PNUD. Les études permanentes intéressant cette région portent sur la production, la commercialisation et la consommation de poisson séché et salé, ainsi que sur la structure du marché et les débouchés.

35. Des experts de l'assistance technique spécialistes de la commercialisation et du traitement du poisson sont affectés au Mali et au Niger. Ils fournissent surtout des avis sur les méthodes améliorées de traitement du poisson et cherchent à favoriser le commerce d'exportation grâce à une amélioration de la qualité. Au Mali un projet de distribution de poisson frais est en cours d'exécution; il est patronné par la Campagne contre la faim.

36. La Division de l'économie et des produits des pêches de la FAO procède actuellement à une étude sur la commercialisation de poisson congelé en Afrique de l'ouest. Cette étude comprendra une analyse des répercussions sur le commerce traditionnel du poisson entre les pays côtiers et les pays sans littoral de la sous-région.

37. En Afrique de l'est et du centre, on a tenté de procéder à une étude économique du commerce du poisson en se servant des études réalisées par la mission de la CEA et du CDPMP en Afrique de l'est et des études de la phase I effectuées en Afrique du centre au titre du projet sur la coopération intra-régionale et le commerce extérieur de la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture. L'étude de l'ensemble du problème du commerce du poisson en Afrique du centre et de l'est est tributaire des recherches et des enquêtes actuellement entreprises par la FAO en tant qu'organisme chargé de l'exécution de plusieurs projets du Fonds spécial du PNUD, dont les suivants:

- i) Formation et recherche en matière de pisciculture, intéressant le Cameroun, le Congo (Brazzaville), le Gabon et la République centrafricaine.
- ii) Recherche sur la pêche dans le lac de la Volta, intéressant le Ghana.
- iii) Recherche sur la pêche dans le lac Victoria, intéressant le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.
- iv) Développement de la pêche, intéressant Madagascar.
- v) Recherche sur le lac Kainji, intéressant le Nigéria.
- vi) Formation des pêcheurs, en cours au Malawi.
- vii) Développement de la pêche, intéressant l'île Maurice.

- viii) Etude sur la pêche, intéressant la Somalie.
- ix) Institut central de recherche sur les pêches, intéressant la Zambie.
- x) Etude et développement des ressources en poissons pélagiens, intéressant le Congo (Brazzaville), la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal et le Sierra Leone.
- xi) Centre de développement du lac Nasser en RAU, étudiant le développement des pêches, entre autres ressources.

38. La CEA a soumis à l'examen de la réunion des chefs d'Etat tenue récemment à Lusaka, des propositions visant le développement des ressources et du potentiel de l'Afrique de l'est et du centre dans le domaine de la pêche, dans le cadre du paragraphe c) ii) du projet 40 du Programme de travail de la Commission.

Projet 41: Rassemblement, échange et diffusion d'informations

39. La Division publie deux fois par an depuis 1962 un Bulletin économique agricole pour l'Afrique. En raison du volume de travail, un seul numéro a paru en 1968. La politique relative au Bulletin a été passée en revue par le Comité de rédaction en 1968 et il a été décidé d'élargir sa portée en traitant divers aspects de problèmes économiques et sociaux propres au secteur agricole: population, production, transformation, consommation, commercialisation, prix, revenu, planification, etc. Le Bulletin étant diffusé à l'échelle mondiale, il a été décidé de s'adresser à des chercheurs, des institutions et des personnes effectuant des études sur le développement agricole en Afrique pour les inviter à communiquer certains résultats de leurs travaux au Bulletin. La réaction est jusqu'ici encourageante, et le prochain numéro du Bulletin paraîtra au cours de l'année.

Activités permanentes

40. Les activités permanentes de la Division comprennent les tâches suivantes:

(a) Fourniture de services consultatifs et organisation de missions consultatives auprès des Etats membres, sur leur demande, dans le domaine de l'agriculture.

- i) Renforcement des services de recherche et amélioration de la diffusion des résultats de la recherche grâce à la mise en place de services de vulgarisation plus efficaces

41. Cette phase du programme est nécessairement réalisée sous la direction de la FAO et en étroite collaboration avec celle-ci, qui assume en majeure partie la responsabilité des activités de recherche, et dans le cadre d'un programme unique de développement agricole des Nations Unies pour l'Afrique à exécuter conjointement, comme convenu, par la CEA et la FAO.

42. En ce qui concerne la recherche, le conseiller régional en recherche et développement travaille activement à compléter les travaux de la FAO et a apporté une contribution importante à la préparation de la conférence sur la création d'un programme de recherche agricole pour la zone écologique soudanienne. Le compte rendu de la conférence fait l'objet du document de la FAO AAR/69/2 du 1er mars 1969.

43. Cette conférence a attribué la priorité à un certain nombre de projets régionaux, dont la mise en oeuvre prête à toutes sortes d'arrangements coopératifs. On avait espéré qu'en passant en revue les projets régionaux prioritaires recommandés, le Groupe de travail spécial sur les mesures à prendre en vue d'une coopération plus étroite pour la fourniture d'une aide aux pays africains en matière de recherche agricole; dont la deuxième réunion (à laquelle le Directeur de la Division a assisté du 26 au 28 mars 1969) a eu lieu au siège de la FAO, retiendrait certains d'entre eux comme méritant une aide et un appui extérieurs. Le Groupe de travail a estimé dans l'ensemble qu'il convenait de dresser un inventaire de ce qui est fait actuellement au sujet des problèmes prioritaires indiqués, des ressources disponibles et des domaines où il existe un chevauchement d'activités, avant de se prononcer sur l'appui à accorder.

44. La zone soudanienne ayant fait l'objet d'un examen approfondi appuyé sur une nombreuse documentation, l'attention s'est portée sur la zone guinéenne. A sa réunion, le Groupe de travail a considéré l'opportunité d'étendre à cette zone le principe de l'organisation de la recherche agricole en fonction des caractères écologiques, mais les participants ont apparemment estimé en général que le programme relatif à la zone soudanienne devait être parachevé avant que des travaux soient entrepris sur la zone guinéenne.

45. Pour ce qui est de la vulgarisation, une collaboration étroite est également maintenue avec la FAO. Un membre de la Division s'est rendu au siège de la FAO au cours du second semestre de 1968. Sa mission avait le double objet suivant:

- Etablir des relations avec le personnel de la Division des institutions rurales, en particulier avec les fonctionnaires chargés des services de vulgarisation.
- Discuter le cadre, le contenu, l'ampleur et la méthodologie de l'étude et s'informer de l'opinion des spécialistes de la vulgarisation de la FAO sur le schéma détaillé proposé.

46. Ce voyage a abouti à une parfaite entente entre le fonctionnaire intéressé et les spécialistes de la vulgarisation de la FAO et des relations de travail étroites existent désormais entre les deux organisations en ce qui concerne cette étude.

47. Le même fonctionnaire a ensuite effectué une mission dans huit pays d'Afrique de l'ouest pour rassembler des données sur place. Il s'est entretenu avec des fonctionnaires des ministères de l'agriculture aux

niveaux voulus et a visité des bureaux de vulgarisation, des centres de formation d'agriculteurs, des écoles et collèges d'agriculture et des instituts de recherche à l'échelon des pays, des provinces, des districts et des collectivités locales. Il a également eu dans chaque pays des entretiens avec d'autres personnes compétentes dans des organismes et institutions connexes.

48. La première partie de l'étude portant sur l'Ethiopie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, la Somalie, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie est terminée. Elle contient des informations recueillies systématiquement, pays par pays.

49. Cette première partie a été envoyée aux pays intéressés pour corrections, observations et complément d'informations. La partie II aura un caractère analytique et devra mettre en évidence les avantages et les inconvénients des systèmes de vulgarisation actuellement en vigueur en fonction de critères applicables à l'organisation de la vulgarisation en Afrique.

50. Cette étude tend à répondre à tout ou partie des objectifs suivants:

- Servir de source d'informations pour aider les Etats membres à mettre en place des services de vulgarisation efficaces.
- Offrir pour la programmation de la formation et de la main-d'oeuvre des directives utiles aux planificateurs du développement agricole.
- Fournir des indications sur les moyens grâce auxquels un groupe de pays pourraient coopérer à la création d'un ou de plusieurs centres régionaux ou multinationaux de vulgarisation, d'information, de formation et de recherche, qui permettrait l'utilisation maximale de ressources réduites.

ii) Services consultatifs en matière de régimes fonciers et de distribution des terres en vue d'assurer une plus grande sécurité aux fermiers grâce à des mesures de réforme foncière

51. On a apporté une assistance à des pays membres en leur fournissant des avis techniques et en recueillant des informations sur la situation actuelle et les politiques en matière de régime foncier, de distribution des terres et de réforme agraire.

52. Les activités dans ce domaine ont constitué la suite des travaux entrepris au cours de la dernière période biennale. Au Kenya en particulier, on s'est attaché aux problèmes de succession et de fragmentation qui se sont posés au sujet de terres récemment bloquées et adjugées, et à la possibilité de décongestionner les hautes terres en mettant en valeur et en repeuplant les zones inoccupées de basse catégorie.

53. On a apporté une aide à la Tanzanie en établissant des projets d'assistance technique des Nations Unies pour la création de zones de repeuplement et de fermes d'Etat.

54. L'uniformisation des procédures foncières visant l'enregistrement, l'adjudication et les successions a fait l'objet d'entretiens avec des fonctionnaires d'Etat en Ouganda. Ces entretiens ont porté également sur la réorganisation de la gestion, le mode de fonctionnement et les aspects économiques du regroupement des exploitations et de services de location de tracteurs, et la création de colonies dans des zones mises en valeur avec ou sans irrigation.

55. Au Ghana, les problèmes de réinstallation dans la région du barrage de la Volta ont été étudiés, ainsi que la possibilité de coordonner les politiques nationales dans ce domaine entre la Volta River Authority et le ministère de l'agriculture.

56. Le Gouvernement congolais et le HCR ont reçu une assistance pour la formulation d'un programme détaillé de réinstallation intéressant les réfugiés de Zambie et du Soudan; il se pourrait que l'Organisation des Nations Unies consente une aide à long terme dans ce domaine.

(b) Poursuite des études sur les besoins de personnel de recherche en Afrique et aide à l'Association africaine pour l'avancement des sciences agricoles

57. Les études préliminaires sur l'état actuel du personnel de recherche agricole établies par le conseiller régional de la Division en recherche et développement au cours de la dernière période biennale sont maintenant réunies dans un document intitulé Policy and manpower issues in African agricultural research - the implications for Africa. En outre, une publication due aux efforts conjugués du conseiller régional de la CEA/FAO et du consultant régional de la FAO et intitulée The organization and structure of agricultural research in Africa a été achevée. Elle sera tenue à jour dans la mesure où les circonstances le permettront. La Division a participé activement à une conférence patronnée par l'Académie nationale des sciences de Washington sur les priorités de la recherche agricole dans le développement économique de l'Afrique, qui s'est tenue à Abidjan en avril 1968. Les diverses recommandations de la Conférence ont notamment abouti à la création d'une Association africaine pour l'avancement des sciences agricoles. Le conseiller régional de la Division en recherche et développement a fait office de secrétaire technique du Comité exécutif intérimaire de l'Association. Le compte rendu de la conférence a été publié par l'Académie nationale et constitue un document de travail et de référence précieux pour les chercheurs travaillant en Afrique dans le domaine de l'agriculture. Une aide complémentaire est apportée à l'Association pour la préparation d'une réunion de son Comité exécutif qui doit avoir lieu en juin et pour sa première réunion générale prévue pour la fin de l'année ou le début de 1970.

(c) Etablissement, suivant les besoins, révision et réimpression d'études, et de documents sans rapport avec des projets ou sous-projets particuliers

- i) La Division a participé à la discussion des propositions présentées par la FAO au sujet de la réorganisation du contenu, de la mise au point et de la publication de la "Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture". Les vues de la Division sur cette rénovation ont été bien accueillies.
- ii) La Division a suivi et mis à jour les perspectives à moyen terme de l'alimentation en Ethiopie pour la période 1968-1969 à 1972-1973. On espère, si les ressources le permettent, procéder à des études analogues pour d'autres pays.
- iii) On continue de rassembler des informations et de recueillir des documents et des données pour le chapitre sur l'agriculture de l'Etude économique annuelle. Des dispositions ont été arrêtées pour l'harmonisation et la coordination de l'étude régionale de la FAO sur la Situation de l'alimentation et de l'agriculture avec l'Etude économique annuelle de la CEA pour l'Afrique.

B. PROJETS SPECIAUX

58. Outre les activités ci-dessus relatives à l'exécution du programme de travail et de la résolution adoptée à la neuvième session de la Commission, la Division a entrepris un certain nombre de tâches spéciales, dont les suivantes:

- a) Un économiste agronome de la Division a effectué une mission en Zambie pour procéder à une étude des avantages comparatifs de diverses entreprises agricoles et indiquer lesquelles conviendraient, du point de vue technique et économique, pour cinq combinaisons différentes de sol et de climat.
- b) Le conseiller régional en recherche et développement a assisté à la cinquième Conférence régionale de la FAO à Kampala en novembre 1968 et a participé à la présentation du document sur le développement intégré des institutions rurales (ARC/68/11), dont les principes ont été dans l'ensemble retenus par la Conférence; il a depuis travaillé à la préparation d'une mission dans cinq pays d'Afrique de l'ouest qui ont témoigné de l'intérêt pour ce projet, à savoir le Ghana, la Haute-Volta, le Mali, le Niger et le Sierra Leone.
- c) Une étude a été entreprise pour mettre en lumière les principales caractéristiques des échanges de denrées et produits alimentaires entre pays africains et entre l'Afrique et le reste du monde, leurs tendances dans l'immédiat et à long terme,

et leur volume et leur valeur. On se propose d'analyser leur importance par rapport au PIB, aux recettes en devises et à l'ensemble du commerce intra-africain. L'étude portera aussi sur certaines des mesures qu'on pourrait prendre pour encourager les échanges intra-africains de denrées et de produits alimentaires et pour réduire le déficit des échanges entre les pays africains et le reste du monde. L'étude sera achevée vers la fin de juin 1969.

- d) La Division a collaboré avec la FAO à une étude préliminaire tendant à déterminer la possibilité de constituer des stocks de céréales en Afrique de l'est. L'étude a mis en évidence l'ampleur de la tâche et des frais correspondants, les problèmes pratiques posés par le stockage et la gestion et la nécessité d'études plus approfondies pour apprécier la viabilité économique du projet.

C. MINIPROJETS

Programme proposé pour la production du riz en Afrique de l'ouest

59. Tout de suite après la neuvième session de la Commission (3-14 février), une mission de deux membres de la CEA et de la FAO a entrepris de mettre un certain nombre de pays d'Afrique de l'ouest au courant des entretiens qui ont eu lieu au siège du PNUD à New York et qui sont actuellement en cours entre donateurs, au sujet d'un programme régional envisagé pour accroître la production du riz en Afrique de l'ouest; la mission avait également pour objectif de déterminer dans quelle mesure les pays souhaitaient la convocation d'une conférence du riz qui aboutirait à la création d'un centre régional du riz en Afrique de l'ouest.

60. La mission s'est rendue au Ghana, au Nigéria, en Côte-d'Ivoire, au Mali, au Niger, en Haute-Volta, au Libéria, au Sierra Leone, au Togo, au Dahomey et au Sénégal. Par suite de la suppression d'un vol en dernière heure, elle n'a pu se rendre en Guinée bien que ce pays ait été inclus dans son programme original. Toutefois, il a été convenu avec le conseiller régional de l'USAID en matière d'agriculture, dont le siège est à Dakar, qu'il suivrait les résultats du voyage de la mission et tiendrait la Guinée ainsi que la Gambie informées du programme proposé. Dans chacun des pays visités, la mission a rencontré les ministres de l'agriculture et du Plan, des permanent secretaries, des directeurs de l'agriculture et d'autres hauts fonctionnaires.

61. Les réactions ont dans l'ensemble été favorables, les Etats membres de l'Afrique de l'ouest reconnaissant la nécessité d'aborder d'urgence ce problème capital qui contraint ces pays à consacrer à l'importation de riz une dépense en devises rares de 50 millions de dollars qu'ils peuvent difficilement se permettre. Depuis 1951, les importations de riz en Afrique de l'ouest n'ont cessé d'augmenter.

62. La conférence régionale du riz est prévue pour le début de septembre 1969. On espère que les Etats membres d'Afrique de l'ouest apporteront un appui sans réserve à ce programme.

D. ORGANISATION DE LA DIVISION MIXTE CEA/FAO DE L'AGRICULTURE

63. Le plan à moyen terme, esquissé dans l'organigramme suivant et les notes explicatives pertinentes (annexe I), a été proposé au secrétariat de la CEA pour la réorganisation de la Division, et soumis à l'examen de la FAO au début de janvier 1969. On y propose la création au sein de la Division de deux sections, comprenant chacune deux sous-sections, et de 20 postes supplémentaires portant l'effectif total à 34, dont un directeur adjoint qui, conformément aux termes du mémoire d'accord entre la CEA et la FAO, doit être fourni par le secrétariat de la CEA. Le plan envisagé était entendu comme une formule à moyen terme qui serait développée et mise en oeuvre au cours de la prochaine décennie à l'aide de ressources apportées progressivement par la CEA aussi bien que la FAO. Il ne précisait pas la contribution respective des deux organisations aux ressources supplémentaires à fournir au cours des dix années estimées nécessaires à son exécution.

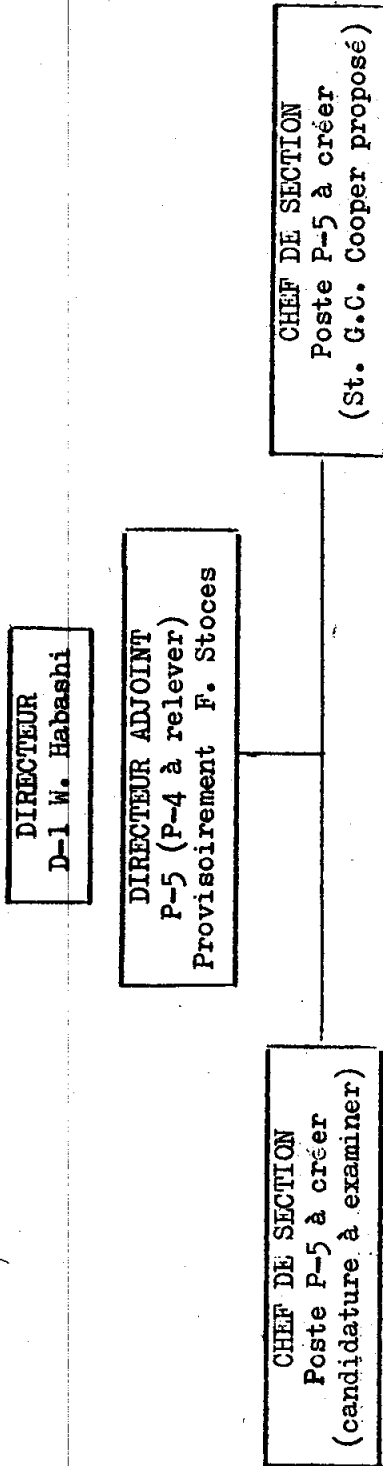
64. La FAO a suggéré la possibilité d'une structure qui n'exigerait pas des effectifs dépassant les ressources prévues au budget de la CEA pour 1969-1970 et à celui de la FAO pour 1970-1971; elle a proposé l'organigramme ci-joint (annexe II).

65. Le secrétariat de la CEA a décidé d'adopter ce second plan à court terme qui constituerait une première phase de son projet original à plus longue échéance, lequel il souhaite maintenir en s'efforçant de le mettre en oeuvre progressivement.

66. Les annexes III et IV indiquent les effectifs actuels de la Division pour 1969 et ses effectifs pour 1970-1971 correspondant à l'organisation et aux affectations proposés par la FAO.

ANNEXE I

REORGANISATION PROPOSEE DE LA DIVISION MIXTE CEA/FAO DE L'AGRICULTURE :
ORGANIGRAMME ET NOTES EXPLICATIVES



ECONOMIE AGRICOLE				DEVELOPPEMENT AGRICOLE			
Sous-section de la planification		Sous-section de la commercialisation, des échanges et des produits		Sous-section des institutions rurales		Sous-section des services agricoles	
No. de postes	Description des postes	No. de postes	Description des postes	No. de postes	Description des postes	No. de postes	Description des postes
1	P-4 Chef de la sous-section (vacant)	1	P-4 Chef de la sous-section (vacant)	1	P-4 Chef de la sous-section (à créer)	1	P-4 Chef de la sous-section (à créer)
1	Etude économique annuelle 1 P-3 (poste P-2 de la CEA à relever) (M. Gerressu proposé)	2	Commercialisation 1 P-4 occupé (M. de Young) 1 P-3 vacant	1	Organisation et administration des services agricoles 1 P-3 à créer	1	Industries liées à l'agriculture 1 P-4 à créer
2	Analyse, revue et évaluation des plans de développement 2 P-3 (vacants)	2	Echanges et produits 1 P-3 occupé (M. Njao) 1 P-3 à créer	1	Vulgarisation 1 P-3 occupé (H. Belay) Recherche 1 P-3 à créer	1	Pêches 1 P-4 à créer
				1		2	Questions agricoles générales 2 P-4 à créer

ANNEXE I (Suite)

ECONOMIE AGRICOLE				DEVELOPPEMENT AGRICOLE			
Sous-section de la planification		Sous-section de la commercialisation, des échanges et des produits		Sous-section des institutions rurales		Sous-section des services agricoles	
No. de postes	Description des postes	No. de postes	Description des postes	No. de postes	Description des postes	No. de postes	Description des postes
8	Economistes agronomes (2 pour chaque sous-région) 2 P-3 occupés (Ilori, Leroy) 1 P-2 FAO existant (vacant) à relever à P-3; 1 P-3 à créer; 4 P-4 à créer	1	Formation agronomique 1 P-3 à créer	1	Coopératives et crédit 1 P-4 à créer		
		1	Régime foncier, ré- forme agraire et réinstallation 1 P-4 à créer				
		1	Economie ménagère et nutrition 1 P-3 à créer				
12	Total	5	Total	8	Total	5	Total
18	NOMBRE TOTAL DE POSTES POUR L'ECONOMIE AGRICOLE (y compris le chef de section)			14			NOMBRE TOTAL DE POSTES POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (y compris le chef de section)

N.B. Voir notes explicatives pour le détail des fonctions.

NOTES EXPLICATIVES

1. DIRECTEUR ADJOINT

Un poste P-4 de la CEA à relever à P-5.

SECTION DE L'ECONOMIE AGRICOLE

2. CHEF DE SECTION - Poste P-5 de la CEA à créer. Candidatures à considérer.

3. SOUS-SECTION DE LA PLANIFICATION

Chef de la sous-section. Poste P-4 approuvé par la CEA à compter du 1er janvier 1969. A pourvoir.

Etude économique annuelle - Situation de l'alimentation et de l'agriculture - Perspectives alimentaires à moyen terme

Il est suggéré que le poste P-2 actuel de la CEA soit relevé à P-3.

Analyse, revue et évaluation des plans de développement. Aidera aussi les gouvernements à formuler leurs plans de développement.

- deux postes P-3 vacants à pourvoir.

Economistes agronomes. Un total de 8 postes, 2 pour chaque sous-région.

Réalisation et mise à jour des études pour la phase I du projet 72, en permanence. Sur ces huit postes:

- 1 P-3 de la FAO est occupé
- 1 P-3 de la CEA est occupé
- 1 P-2 de la FAO, actuellement vacant, pourrait éventuellement être relevé à P-3

4. SOUS-SECTION DE LA COMMERCIALISATION, DES ECHANGES ET DES PRODUITS

Chef de la sous-section. Poste P-4 approuvé par la CEA à compter du 1er janvier 1969. A pourvoir.

Commercialisation

- 1 P-4 de la FAO occupé
- 1 P-3 de la CEA vacant

Echanges et produits

- 1 P-3 de la CEA occupé
- 1 P-3 de la CEA à créer

SECTION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

5. CHEF DE SECTION - Poste P-5 de la FAO à créer. Candidat proposé.

6. SOUS-SECTION DES INSTITUTIONS RURALES

Chef de la sous-section. Poste P-4 à créer pour remplacer le poste P-4 de conseiller régional de la FAO (candidatures à considérer).

Organisation et administration des services agricoles. Un nouveau poste P-3 à créer.

Vulgarisation. Un poste P-3 de la CEA occupé.

Recherche. Un poste P-3 à créer.

Formation agronomique. Un poste P-3 à créer (candidatures à considérer).

Coopératives et crédit. Un poste P-4 à créer pour remplacer le poste P-4 actuel de conseiller régional (candidat proposé).

Régime foncier, réforme agraire et réinstallation. Un poste P-4 à créer pour remplacer le poste actuel de conseiller régional (candidat proposé).

Economie ménagère et nutrition. Un poste P-3 à créer.

7. SOUS-SECTION DES SERVICES AGRICOLES

Chef de la sous-section. Un poste P-4 à créer.

Industries liées à l'agriculture. Un poste de P-4 à créer. Candidatures à considérer. Transformation des produits agricoles et lutte contre le gaspillage au cours de la moisson, de la manutention et du stockage. Le titulaire du poste devra connaître les techniques macro-économiques.

Pêches. Un poste P-4 à créer. Candidatures à considérer. Développement des ressources piscicoles, formation des pêcheurs, etc.

Questions agricoles générales. Deux postes P-4 à créer. Candidatures à considérer. Engrais, intensification de la production animale, lutte contre les maladies, production de semences améliorées et amélioration de la répartition des pâturages et du fourrage, irrigation, etc.

Un poste de conseiller régional à D-1. Occupé pour 1969.

SOMMAIRE

Postes supplémentaires requis	P-5	P-4	P-3	TOTAL
Directeur adjoint	1			1
Economie agricole Chef de section	1			1
Sous-section de la planification Economistes agronomes		4	1	5
Sous-section de la commercialisation, des échanges et des produits Echanges et produits			1	1
Section du développement de l'agriculture Chef de section	1			1
Sous-section des institutions rurales Chef de la sous-section		1		1
Organisation et administration			1	1
Recherche			1	1
Formation			1	1
Coopératives et crédit		1		1
Régimes fonciers, etc.		1		1
Economie ménagère			1	1
Sous-section des services agricoles Chef de la sous-section		1		1
Industries liées à l'agriculture		1		1
Pêches		1		1
Agriculture		2		2
Total	3*	12	6	21

* Comprend le relèvement d'un poste de P-4.

Postes à relever

- 1 P-2 de la CEA à relever à P-3
- 1 P-2 de la FAO à relever à P-3: poste vacant (économie agricole)
- 1 P-4 de la CEA à relever à P-5

Effectifs actuels

CEA

P-4 F. Stoces
P-4 Vacant
P-4 Vacant
P-3 H. Belay
P-3. Njao
P-3 C. Ilori
P-3 Vacant (ex Gorzelac)
P-3 Vacant (ex Sheira)
P-3 Vacant (ex Shehata)
P-2 T. Gerressu

FAO

D-1 W. Habashi
P-4 M. de Young
P-3 Leroy
P-2 Vacant

Fonctionnaires régionaux de la
FAO détachés

P-4 St. G.C. Cooper
P-4 J.J. Bochet
P-4 O.A. Sabry

Conseiller régional

D-1 A.S.B. Wilson

ANNEXE II

DIVISION MIXTE CEA/FAO DE L'AGRICULTURE: EFFECTIF PROPOSE

POUR 1970-1971

Directeur D-1 W. Habashi

Sous-section de la planification agricole

Sous-section des institutions et services agricoles

*1 Chef - CEA	P-5	1 Chef - CEA	P-5
3 Economistes (planification) 1 nouveau FAO 1 nouveau CEA 1.1.69 1 CEA Stoces	P-4	1 Organisation des services agricoles, FAO - ex poste Nairobi (Cooper)	P-4
1 Economiste (planification) FAO - Leroy	P-3	1 Recherche et formation FAO - ex-poste Nairobi	P-4
2 Economistes 1 FAO vacant 1 CEA Gerressu)	P-2	1 Formation et vulgarisation CEA - Belay	P-4/P-3
*1 Etude économique annuelle, etc., CEA	P-3	1 Coopératives et crédit CEA vacant	P-3
1 Commercialisation agricole (économiste), FAO - ex de Young	P-4	1 Régimes fonciers CEA vacant	P-3
1 Statisticien FAO - Morojele	P-4		
1 Echanges et produits CEA - Njao	P-3		

11

6

* Ces postes sont actuellement vacants et deux membres du personnel qui semblent posséder les qualifications requises seront considérés pour les occuper.

ANNEXE III

Effectifs pour 1969

	<u>CEA</u>	<u>FAO</u>
D-1	-	1 Habashi
P-5	-	-
P-4	3 Stoces et deux nouveaux postes à compter du 1er janvier 1969	1 Ex de Young
P-3	6 Ex-Sheira, ex-Shehata, ex-Gorzelaç, Belay, Njao, et un nouveau poste à compter du 1er janvier 1969	1 Leroy
P-2	1 Gerressu	1 Depuis le 1er juillet 1968 actuellement vacant
	10	4

ANNEXE IV

Effectifs proposés pour 1970-1971

	<u>CEA</u>	<u>FAO</u>
D-1 -		1 Habashi
P-5 2*	ccmme prévu au budget de 1970, dont l'un contre un poste P-4 et l'autre contre un poste P-3	
P-4 2	Stoces + un nouveau P-4 à compter du 1er janvier 1969	2+3 Ex-de Young, un nouveau P-4 économiste (planification), Cooper, Morojele et un ex-Nairobi pour la recherche et la formation
P-3 5	Ex-Sheira, ex-Shehata Ex-Gorzelac, Njao et Belay	1 Leroy, économiste (planification)
P-2 1	Gerressu	1 Vacant
	10	8

Deux experts et un statisticien régionaux détachés seront inclus dans les effectifs de la Division mixte.

* Si la CEA est dans l'impossibilité de fournir les deux postes P-5 supplémentaires, la FAO s'efforcera de relever à P-5 le nouveau poste P-4 d'économiste (planification). M. Stoces, qui paraît posséder les qualifications requises, sera considéré pour occuper ce poste. M. Cooper semble posséder les qualifications voulues pour remplir les fonctions de chef de l'autre sous-section et on envisagera son affectation au poste de P-5. Si la CEA ne prend en charge qu'un poste de P-5 on espère qu'un poste d'économiste (planification) à P-4 sera fourni pour remplacer le poste de la FAO relevé à P-5.